

La chose fut faite à mon insu, par certaines personnes du *Lansdowne*, vers l'époque où ce bateau fut lancé. Nous avons sept steamers dans le service, et les agents des différents ports ont des ordres stricts de ne fournir des boissons que pour les cas de maladie, et suivant que la chose est prescrite. Quelques personnes du *Lansdowne* lors de l'inauguration de ce bateau, avait ordonné des liqueurs chez Messieurs Furlong. Les agents refusèrent de payer le compte qui—c'était en 1884—ne fut payé qu'en l'été ou l'automne de 1885.

M. DAVIES : Après le départ de l'honorable ministre ?

M. McLELAN : Non. Le compte fut envoyé ici, et la société ne cessa d'en demander le paiement. La faute avait été commise par des employés du ministère, et comme les commerçants étaient privés de leur argent depuis longtemps, je crus pouvoir les payer et donner des ordres en conséquence. Les officiers du département comprirent que les ordres avaient été violés en donnant de la boisson et de la liqueur. J'ordonnai le paiement du compte. Mon successeur n'a eu, je crois, aucune connaissance de cette affaire.

Quelques DÉPUTÉS : Rétractez.

M. DAVIES (I. P.-E.) : Rétractez quoi ?

Quelques DÉPUTÉS : Ce que vous avez dit.

M. DAVIES (I. P.-E.) : J'ai déjà déclaré si l'honorable ministre voulait dire à la Chambre qu'il n'a pas payé ce compte.

Quelques DÉPUTÉS : Il l'a dit.

M. DAVIES : Il ne l'a pas dit. Il a dit que ce compte avait été payé par ordre de l'ex-ministre, il ne dit pas si c'est depuis qu'il a pris la direction du ministère.

M. BROWN : Rétractez

M. DAVIES (I. P.-E.) : Que veut dire l'honorable député de Hamilton ? Ne comprend-il pas l'anglais ? J'ai parlé assez clairement ; si cet argent a été payé sous l'ex-ministre de la marine, par son ordre—

M. McLELAN : Cet argent a été payé par mon ordre.

M. DAVIES : Et avant de quitter le ministère.

M. McLELAN : J'agissais soit comme principal ou comme ministre suppléant lorsque j'ordonnai de régler ce compte.

M. DAVIES (I. P.-E.) : J'admets parfaitement que l'honorable ministre a donné l'ordre, s'il m'en donne sa parole. Cela est suffisant pour ce qui concerne l'honorable ministre.

Quelques DÉPUTÉS : Oh, oh.

M. DAVIES (I. P.-E.) : Et les honorables membres de la droite approuvent évidemment cette dépense. Les applaudissements avec lesquels ils ont accueilli la déclaration que ce compte avait été payé par l'ex-ministre, suffisent à le prouver. Nous étions à considérer deux points, savoir, si cette dépense est justifiable, et si le ministre de la marine mérite l'accusation d'avoir été inconséquent, en participant dans cette affaire. S'il dit qu'il n'a pas participé, alors il ne mérite pas cette accusation.

M. WHITE (Cardwell) : Pourquoi ne pas retirer l'accusation franchement.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Parce que l'honorable député n'a aucune raison d'agir ainsi.

M. DAVIES (I. P.-E.) : Je ne sais pas ce que veut l'honorable ministre. Je prends les estimations démontrant que \$266 avaient été payées par le ministère de la marine pour du brandy, du vin et des cigares ; je dis alors que c'est un article étrange venant d'un apôtre de la tempérance. L'ex-ministre nous dit qu'il a payé le compte, alors comme il est lui-même un apôtre de la tempérance, l'accusation retombe sur lui. Mais cela ne dégage pas la responsabilité

du ministère. N'est-il pas aussi condamnable, que cet argent ait été dépensé par le ministre actuel ou son prédécesseur ? Certainement oui ; et c'est insensé de la part des honorables députés de croire que parce que le ministre de la marine a déchargé sa responsabilité, la dépense n'est pas mauvaise en elle-même. La dépense mérite d'être condamnée.

M. WHITE (Cardwell) : C'est une autre question.

M. DAVIES (I. P.-E.) : Je comprends encore que l'ex-ministre a dit avoir payé le compte lorsqu'il avait cessé d'être ministre de la marine.

M. McLELAN : Je ne me rappelle pas la date. Je sais que j'avais la direction du ministère lorsque j'ai donné l'ordre de payer ce montant. Je désapprouvais la dépense, et le compte demeura plus d'un an sans être payé. Les agents refusèrent de le reconnaître, connaissant les instructions, et le renvoyèrent au ministère. Je refusai d'abord de le payer, et finalement, après huit mois, j'ordonnai le paiement.

M. MITCHELL : Je crois que c'est une tempête dans un verre d'eau ; on a fait sur cette question une discussion qu'elle ne mérite pas. Je n'ai pas meilleure opinion des deux honorables messieurs qui ont eu la direction du département, parce qu'ils ont pris cette attitude et donné des ordres à l'effet d'exclure les liqueurs sur les bateaux du gouvernement. Je me rappelle lorsque j'occupais une position de l'autre côté de la Chambre, ou plutôt, je crois, de ce même côté ici, lorsque mes amis qui siègent à gauche occupaient les banquettes du trésor, je me rappelle, dis-je, que l'on m'attaqua parce que des liqueurs avaient été remises aux steamers *Napoléon* et *Lady Head* pendant une période de sept ans, alors que ces vaisseaux étaient à la disposition du très honorable membre de la droite, de moi-même, de feu sir Georges Cartier, des commissaires de chemins de fer—dans l'intérêt public ; on groupa ces dépenses de huit ou neuf ans, ce qui faisait une somme considérable. J'ai fait alors ce que je ferais aujourd'hui si j'étais ministre de la marine. Si j'avais un commodore, comme l'honorable ministre en a un, en charge d'une flotte de navires, un homme qui nécessairement doit venir en contact avec les hommes de sa position, des flottes américaines ou anglaises, qui l'invitent et lui offrent l'hospitalité, je rougirais avec raison si ce commodore n'était en position de rendre ces politesses. Je dois dire que peut-être les principes de tempérance de l'honorable ministre l'empêchant de suivre cette coutume, qui est beaucoup plus en accord avec la dignité des personnes occupant le grade de commandant des navires du gouvernement. Ils doivent être en position de rendre l'hospitalité qu'ils reçoivent, tel que l'amiral de la flotte, car le *Lansdowne* était sans doute le bateau amiral.

M. FOSTER : L'amiral est d'accord avec moi.

M. MITCHELL : J'ai bu plus d'un verre de vin avec lui. Il doit partager votre opinion devant vous, mais en arrière il se dit sans doute : "Je voudrais que le ministre ne fût pas de la tempérance." Bien que je ne veuille pas entrer dans une discussion au sujet des principes du ministre actuel, je dois dire que je traiterais le service public, comme si j'étais à bord de mon propre navire. Je mettrais les commandants en état de traiter leurs confrères étrangers, comme c'est la coutume partout et je leur offrirais un verre de vin lorsqu'ils visiteraient mon navire. Je n'ai jamais eu à me plaindre des officiers sous ce rapport, et le service n'était pas moins bien fait qu'à présent. Je ne veux pas blâmer le ministre parce que cet article est dans les estimations. L'honorable député de l'île du Prince-Edouard (M. Davies) a oublié—peut-être n'était-il pas ici—la manière dont on m'a assailli au sujet de certaines des dépenses accumulées pendant plusieurs années, pour des provisions mises à bord des navires du gouvernement, cela, non pas pour mon propre usage, mais comme je l'ai dit déjà, pour le très honorable premier et